



**Division Mécanique  
et Électrique**

## GARANTIE / RETOUR

### **GÉNÉRAL**

Tous nos produits, incluant les produits assemblés par Canimex, sont garantis contre les défauts de fabrication et de matériel pour une période d'un (1) an à partir de la date de facturation de . Notre garantie concernant les produits défectueux consiste à les remplacer ou les réparer chez Canimex, à notre discrétion. Le client devra assumer les frais de transport pour retourner le produit chez Canimex, Drummondville (Québec), Canada. Canimex ne pourra être tenue responsable des dommages directs ou indirects, de quelque nature que ce soit, incluant mais non limités à : tous les frais engagés par le client pour faire retirer le produit par son personnel ou par une compagnie engagée par lui, tous les frais engagés par le client pour le déplacement de son personnel ou du personnel d'une compagnie engagée par lui pour retirer le produit défectueux d'un équipement quelconque, les frais d'entreposage des produits jugés défectueux, la réparation effectuée par autrui, les frais de retard, de quelque nature que ce soit, occasionnés chez le client ou chez l'un de ses clients, découlant d'un défaut de ses produits.

Cette garantie ne s'appliquera sur aucun produit qui aura été l'objet d'un usage abusif, d'une mauvaise utilisation, d'une négligence (incluant mais ne se limitant pas à un mauvais entretien ou à un entreposage inadéquat), d'une modification (incluant mais ne se limitant pas à l'utilisation de pièces non autorisées), d'un accident, d'une installation incorrecte ou d'une réparation. Une lubrification inadéquate, une détérioration par l'action de produits chimiques, une usure causée par des matériaux abrasifs et/ou par l'usure courante ne constituent pas un défaut au sens exprimé dans cette garantie. L'enlèvement de la plaque signalétique, lorsqu'applicable, annulera la garantie.

### **AVIS IMPORTANT**

Tous nos produits doivent être utilisés conformément aux spécifications du fabricant. Il importe que les marches à suivre soient respectées. Il est de la responsabilité du client ou de l'utilisateur ultime du produit de s'enquérir auprès de Canimex de ces spécifications. Canimex se réserve le droit d'apporter toute modification aux conceptions, dessins et spécifications de ses produits, et ce, sans préavis.

### **RETOUR DE PRODUITS DÉFECTUEUX**

Avant de retourner un produit chez Canimex, le client devra compléter le formulaire qui lui aura été préalablement envoyé par Canimex (P0002-FOR-002). Après réception et analyse de ce formulaire, si elle le juge appropriée, Canimex fournira un numéro d'autorisation de retour au client. Le produit devra avoir été retourné chez Canimex dans les trente (30) jours suivant l'émission de ce numéro. Après ce délai, le client devra recontacter Canimex, afin d'obtenir un nouveau numéro de retour. Ce numéro devra figurer sur tous les documents accompagnant le produit expédié chez Canimex ainsi que sur les boîtes contenant le produit. Tout produit expédié chez Canimex, sans avoir préalablement reçu un numéro de retour, pourra être retourné au client à ses frais. Après analyse du produit retourné, Canimex informera le client des conclusions de son analyse et retournera le produit dûment réparé au client, ou lui enverra un produit neuf en remplacement de celui défectueux ou, si le produit n'est plus disponible, lui émettra une note de crédit équivalente au prix payé à l'origine pour la pièce défectueuse. Si aucun défaut n'a été trouvé ou si de l'avis de Canimex, le défaut n'est pas couvert par la présente garantie, le client devra assumer les frais de transport pour le retour du produit et/ou aucun crédit ne sera émis.

### **RETOUR DE PRODUITS NON DÉFECTUEUX**

Aucune marchandise ne peut être retournée sans le consentement écrit préalable de Canimex. De plus, seuls les produits ayant été facturés au client depuis moins d'un (1) an pourront potentiellement faire l'objet d'une demande de retour à Canimex. Un numéro d'autorisation sera alors donné au client. Ce numéro devra figurer sur tous les documents accompagnant la marchandise retournée ainsi que sur les boîtes contenant les pièces. Le client devra assumer les frais de transport, de son usine jusqu'à l'entrepôt de Canimex à Drummondville (Québec). De plus, des frais de manutention de 20% seront imposés pour tout retour de marchandise. Les marchandises fabriquées selon les spécifications du client ne pourront être retournées.